

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1224 décision n° 1224 du 10 décembre 1952

n° 1224

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
5 février 1953

Numéro JO
n° 1 du 01/01/1953

Date du numéro
1 janvier 1953

TEXTE INTÉGRAL

M. Raveloary (Justin), secrétaire dactylographe contractuel, de retour de congé, est mis à la disposition du Commandant de Cercle de Djibouti pour compter du 7 décembre 1952, date de son débarquement sur le Territoire.